

Objet: Utilisation de la chapelle du 1420 Mont-Royal en salle d'évènement disponible au public

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous faire part de notre désaccord total concernant l'ajout d'usages pour le 1420 Mont-Royal à Outremont.

Comme plusieurs de mes voisins, nous venons d'apprendre l'existence de ce projet alors qu'il semble qu'il se prépare depuis 2020. Maintenant, on nous informe que nous avons jusqu'à jeudi de cette semaine pour nous exprimer sur la question.

Nous habitons un quartier résidentiel et on veut nous faire passer, ni plus ni moins, un changement de zonage pour un "ajout d'usages". Nous apprenons que cet "ajout" consiste en la transformation d'une chapelle en local où des événements accueillant jusqu'à 800 personnes pourraient avoir lieu, sans compter le personnel nécessaire à la tenue de ces événements. Nous avons déjà plusieurs grandes rues à proximité dont la vocation est commerciale. Comment se fait-il qu'on ait même pu se rendre aussi loin dans ce projet? Si nous décidions d'exploiter un commerce dans notre résidence, nous sommes persuadés que l'affaire s'arrêterait sur le champ...les zonages sont justement faits pour empêcher ces abus. Le promoteur du 1420 Mont-Royal fait déjà l'objet de plusieurs critiques et poursuites concernant le non-respect des conditions liées à la transformation de cette bâtisse. La chapelle est classée au patrimoine et nous voyons mal comment elle pourrait être protégée des dommages inévitables d'un usage abusif comme celui qui est prévu dans ce projet.

Nous avons assisté à la réunion du conseil de ville du 7 novembre en personne et en ligne. Bon nombre de résidents ont exprimé leur inquiétude concernant plusieurs aspects:

- 1-l'augmentation inévitable de la circulation qui a déjà passablement augmenté a cause des travaux interminables du chemin de la côte Sainte Catherine, les automobiles remontent maintenant dans les rues résidentielles pour contourner les entraves.
- 2- la difficulté à se trouver un stationnement et l'augmentation des véhicules errants à la recherche d'une place.
- 3-les risques pour la sécurité dans des rues paisibles aménagées pour un usage résidentiel
- 4-impact sur la tranquillité d'un espace résidentiel avec le bruit lié aux activités commerciales.
- 5-enjeux de propreté alors qu'un afflux de non résidents circulera à proximité
- 6-on peut s'attendre aussi à la présence de fêtards sous l'effet d'alcool ou autres substances.

Au dernier conseil, la présence de nombreux citoyens dont plusieurs n'ont même pas pu entrer dans la salle tellement elle était pleine, est une réelle preuve de l'inquiétude et l'incompréhension qui nous habite. Nous étions unanimes et ne voyons pas à qui ce changement de zonage profitera hormis les promoteurs et les instances ayant l'intention de tirer un bénéfice de ce commerce au dépend des résidents du secteur. Ça nous apparaît

être une déconnexion totale entre les instances qui laissent avancer ces démarches en sourdine et les résidents pour qui un tel projet est inacceptable. Car il est clair que les résidents des rues Claude Champagne, Belœil, Courcelette, Pagnuelo, Duchastel, Springroove, Mc Cullock, Roskilde, Côte du Vesinet, Gorman, Mont-Royal, Roskilde et Maplewood s'opposeront fermement à ce nuisible projet.

Nous nous opposons donc fermement à tout « ajout d'usage ».

Christine Chevalier